AA233

PERFECTIONNEMENT

2 jours 14 heures

1 220 €

Déjeuners offerts Exonérés de TVA

Souscrire un programme international dommages De l'analyse à la souscription

COMPÉTENCES VISÉES

 Analyser l'activité de l'entreprise et les risques auxquels elle est exposée pour lui proposer une solution d'assurance adaptée à ses besoins et à ses contraintes économiques.

PROGRAMME

A. ANALYSER LES CONDITIONS DE MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME INTERNATIONAL DOMMAGES

- Définir un programme international dommages et évaluer les difficultés soulevées par sa mise en place
 - qu'est-ce qu'un programme international ,?
 - conditions préalables à l'établissement d'un programme international (pour l'assuré, l'intermédiaire et l'assureur)
- 2. Rechercher le programme international adapté (fonctionnement, règles juridiques et fiscales) libre prestation de service programme intégré programme coordonné
- 3. Clause DIC / DIL / DID
- Comprendre les particularités de la gestion des flux liés aux primes et aux sinistres

relations entre les acteurs devises taxes

B. SOUSCRIRE ET TARIFER

- Tarification liée à la matérialité des risques
- 2. Tarification des événements naturels
- 3. Chargement
- 4. Particularités géographiques
- 5. Couverture des actes de terrorisme
- 6. Réassurance

C. METTRE EN PLACE ET RÉDIGER

- 1. PS vs Polices locales
- 2. Instructions, manuel et cover notes
- Good local standard, les particularités locales
- 4. Police Master

PUBLIC

- · Souscripteurs marché national
- Souscripteurs juniors programmes internationaux dommages
- Gestionnaires
- Chargés de clientèle, agents généraux, courtiers

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes. AA145 - AA146 - AA147

POINTS FORTS

Les cas pratiques permettent d'illustrer les thèmes exposés par l'intervenant.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

MÉTIERS VISÉS

03A - Vente itinérante, 03B - Vente en bureau ou point de vente, 03D - Vente et gestion des contrats en bureau ou point de vente, 05A - Souscription des risques non standard

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

IFPASS SERVICES SAS au capital de 1 015 471 € - Siège social : 172-174 rue de la République - 92800 PUTEAUX - SIREN 823 799 358

NAF 8559A - RCS NANTERRE - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11922182692 auprès du Préfet de la Région Ile-De-France

